Six ans plus tard : résultats et rétention des personnes diplômées en sciences infirmières

Tableaux statistiques supplémentaires

Novembre 2026

Tableau 1 : Genre des personnes diplômées en sciences infirmières

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 175)	**En 2018** (Ép = 181)	**En 2020** (Ép = 208)	**En 2024** (Ép = 145)
Femme	98 %	96 %	93 %	90 %
Homme	*	4 %	7 %	10 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Tableau 2 : Région d'origine des personnes diplômées en sciences infirmières

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 173)	**En 2018** (Ép = 181)	**En 2020** (Ép = 202)	**En 2024** (Ép = 145)
Maritimes	88 %	87 %	89 %	86 %
Extérieur des Maritimes	12 %	13 %	11 %	14 %

Tableau 3 : Groupe d'âge et âge médian des personnes diplômées en sciences infirmières au moment de l'enquête

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 175)	**En 2018** (Ép = 181)	**En 2020** (Ép = 208)	**En 2024** (Ép = 145)
24 ans ou moins	35 %	*	21 %	*
De 25 à 29 ans	32 %	46 %	53 %	34 %
30 ans ou plus	33 %	54 %	26 %	66 %
Âge médian (en années)	26,2	30,8	27,1	31,3

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Tableau 4 : Résultats en matière d'emploi des personnes diplômées en sciences infirmières faisant partie de la population active

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 174)	**En 2018** (Ép = 173)	**En 2020** (Ép = 203)	**En 2024** (Ép = 138)
Pourcentage en emploi	99 %	99 %	100 %	98 %
Pourcentage en emploi à temps plein[a]	82 %	76 %	83 %	71 %
Pourcentage occupant un poste permanent[a]	88 %	87 %	80 %	78 %
Revenus médians[a]	89 300 $	96 000 $	84 400 $	91 500 $
Revenus médians à temps plein[b]	91 800 $	98 500 $	87 300 $	97 400 $

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

[b] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi à temps plein

Remarque : Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2025 et arrondis à la centaine la plus proche.

Tableau 5 : Résultats en matière d'emploi des personnes diplômées en sciences infirmières faisant partie de la population active qui vivaient dans les Maritimes au moment de l'enquête

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 137)	**En 2018** (Ép = 125)	**En 2020** (Ép = 172)	**En 2024** (Ép = 120)
Pourcentage en emploi	100 %	100 %	100 %	98 %
Pourcentage en emploi à temps plein[a]	83 %	78 %	83 %	72 %
Pourcentage occupant un poste permanent[a]	88 %	90 %	84 %	79 %
Revenus médians[a]	88 500 $	95 000 $	86 200 $	91 800 $
Revenus médians à temps plein[b]	89 900 $	96 000 $	87 300 $	97 500 $

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

[b] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi à temps plein

Remarque : Les revenus médians sont exprimés en dollars constants de 2025 et arrondis à la centaine la plus proche.

Tableau 6 : Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières par secteur d'activité de leur emploi[a]

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 173)	**En 2018** (Ép = 168)	**En 2020** (Ép = 197)	**En 2024** (Ép = 135)
Soins de santé et assistance sociale	97 %	89 %	97 %	91 %
Services d'enseignement	*	5 %	*	4 %
Autre	3 %	6 %	3 %	5 %

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les industries ont été classées selon les secteurs définis dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les secteurs d'activité non présentés séparément ont été regroupés dans la catégorie « Autre ».

Tableau 7 : Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières par groupe d'emploi[a]

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 173)	**En 2018** (Ép = 170)	**En 2020** (Ép = 202)	**En 2024** (Ép = 135)
Personnel professionnel des soins de santé[1]	93 %	93 %	97 %	91 %
Personnel professionnel en droit, en enseignement et en services sociaux, communautaires ou gouvernementaux[2]	*	4 %	*	5 %
Personnel technique en santé[3]	3 %	*	*	*
Autre	4 %	3 %	3 %	4 %

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les professions ont été classées selon les grands groupes définis dans la Classification nationale des professions (CNP). Les groupes professionnels non présentés séparément ont été regroupés dans la catégorie « Autre ».

[1] Comprend les « infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées », les « coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseures des soins infirmiers » et les « infirmiers praticiens/infirmières praticiennes ».

[2] Comprend les « professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire », les « enseignants/enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/instructrices en formation professionnelle » et les « assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire ».

[3] Comprend les « infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires ».

Tableau 8 : Mesure dans laquelle les personnes diplômées en sciences infirmières ont indiqué occuper un emploi lié à leur formation[a]

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014	En 2018 (Ép = 170)	En 2020 (Ép = 201)	En 2024 (Ép = 135)
5. Dans une large mesure	—	90 %	83 %	81 %
4	—	4 %	8 %	11 %
3	—	*	7 %	*
2	—	*	*	*
1. Pas du tout	—	3 %	*	*

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les données de 2014 pour la promotion de 2012 ne sont pas présentées parce que cette enquête utilisait une échelle de réponse à trois modalités. Les enquêtes suivantes utilisaient des échelles à cinq modalités, mais les libellés des catégories de réponse différaient. Les enquêtes de 2018 et de 2020 utilisaient une échelle allant de 1 (« Pas du tout ») à 5 (« Dans une large mesure »), tandis que l'enquête de 2024 utilisait cinq catégories libellées (« Pas du tout », « Légèrement », « Moyennement », « Considérablement », « Grandement »).

Tableau 9 : Mesure dans laquelle les personnes diplômées en sciences infirmières ont indiqué utiliser les compétences acquises au cours de leur programme dans le cadre de leur travail[a]

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014	En 2018 (Ép = 170)	En 2020 (Ép = 202)	En 2024 (Ép = 134)
5. Dans une large mesure	—	73 %	69 %	65 %
4	—	17 %	19 %	13 %
3	—	5 %	8 %	12 %
2	—	5 %	3 %	7 %
1. Pas du tout	—	*	*	*

[a] Parmi les personnes diplômées occupant un emploi

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les données de 2014 pour la promotion de 2012 ne sont pas présentées parce que cette enquête utilisait une échelle de réponse à trois modalités. Les enquêtes suivantes utilisaient des échelles à cinq modalités, mais les libellés des catégories de réponse différaient. Les enquêtes de 2018 et de 2020 utilisaient une échelle allant de 1 (« Pas du tout ») à 5 (« Dans une large mesure »), tandis que l'enquête de 2024 utilisait cinq catégories libellées (« Pas du tout », « Légèrement », « Moyennement », « Considérablement », « Grandement »).

Tableau 10 : Mesure dans laquelle les personnes diplômées en sciences infirmières ont indiqué que l'investissement financier dans leur formation en valait la peine

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014	En 2018 (Ép = 180)	En 2020 (Ép = 207)	En 2024 (Ép = 144)
5. Dans une large mesure	—	62 %	50 %	38 %
4	—	22 %	32 %	44 %
3	—	10 %	15 %	9 %
2	—	4 %	2 %	4 %
1. Pas du tout	—	*	*	5 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les données de 2014 pour la promotion de 2012 ne sont pas présentées parce que cette enquête utilisait une échelle de réponse à trois modalités. Les enquêtes suivantes utilisaient des échelles à cinq modalités, mais les libellés des catégories de réponse différaient. Les enquêtes de 2018 et de 2020 utilisaient une échelle allant de 1 (« Pas du tout ») à 5 (« Dans une large mesure »), tandis que l'enquête de 2024 utilisait cinq catégories libellées (« Pas du tout », « Légèrement », « Moyennement », « Considérablement », « Grandement »).

Tableau 11 : Mesure dans laquelle les personnes diplômées en sciences infirmières ont indiqué que le temps consacré à leur formation pour suivre les cours et étudier en valait la peine

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014	En 2018 (Ép = 181)	En 2020 (Ép = 208)	En 2024 (Ép = 141)
5. Dans une large mesure	—	64 %	50 %	45 %
4	—	21 %	35 %	35 %
3	—	11 %	10 %	12 %
2	—	4 %	*	*
1. Pas du tout	—	*	3 %	5 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille des cellules (n non pondéré < 5).

Remarque : Les données de 2014 pour la promotion de 2012 ne sont pas présentées parce que cette enquête utilisait une échelle de réponse à trois modalités. Les enquêtes suivantes utilisaient des échelles à cinq modalités, mais les libellés des catégories de réponse différaient. Les enquêtes de 2018 et de 2020 utilisaient une échelle allant de 1 (« Pas du tout ») à 5 (« Dans une large mesure »), tandis que l'enquête de 2024 utilisait cinq catégories libellées (« Pas du tout », « Légèrement », « Moyennement », « Considérablement », « Grandement »).

Tableau 12 : Poursuite des études après l'obtention du diplôme en sciences infirmières

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 175)	En 2018 (Ép = 180)	En 2020 (Ép = 207)	En 2024 (Ép = 144)
Ont poursuivi leurs études	26 %	34 %	21 %	38 %
N'ont pas poursuivi leurs études	74 %	66 %	79 %	62 %

Tableau 13 : Nombre de programmes suivis après l'obtention du diplôme en sciences infirmières parmi les personnes diplômées ayant poursuivi leurs études

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 45)	En 2018 (Ép = 61)	En 2020 (Ép = 43)	En 2024 (Ép = 54)
Un	*	82 %	*	78 %
Deux ou plus	*	18 %	*	22 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille du sous-échantillon (n non pondéré < 50).

Tableau 14 : État d'achèvement, au moment de l'enquête, des programmes suivis par les personnes diplômées en sciences infirmières qui ont poursuivi leurs études

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 45)	En 2018 (Ép = 61)	En 2020 (Ép = 43)	En 2024 (Ép = 54)
Achevé	*	60 %	*	52 %
Pas encore achevé	*	40 %	*	48 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille du sous-échantillon (n non pondéré < 50).

Tableau 15 : Niveau de scolarité le plus élevé visé par les personnes diplômées ayant poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme en sciences infirmières

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 45)	**En 2018** (Ép = 61)	**En 2020** (Ép = 43)	**En 2024** (Ép = 54)
Grade universitaire	*	44 %	*	66 %
Baccalauréat	*	9 %	*	16 %
Maîtrise	*	30 %	*	40 %
Doctorat	*	*	*	*
Doctorat professionnel en santé	*	*	*	*
Diplôme ou certificat universitaire	*	14 %	*	12 %
Diplôme ou certificat d'études collégiales	*	24 %	*	14 %
Autre	*	18 %	*	8 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille du sous-échantillon (n non pondéré < 50) ou des cellules (n non pondéré < 5).

Tableau 16 : Principale raison invoquée par les personnes diplômées en sciences infirmières pour poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014	**En 2018** (Ép = 61)	**En 2020**	**En 2024** (Ép = 54)
Pour de l'avancement professionnel ou une promotion	—	36 %	—	35 %
Il s'agit d'une exigence pour mon poste ou mon titre	—	18 %	—	12 %
Pour un changement de carrière	—	13 %	—	14 %
Cela fait partie du parcours de carrière que j'ai choisi	—	13 %	—	17 %
L'envie d'en apprendre davantage sur le sujet	—	11 %	—	12 %
Autre	—	9 %	—	10 %

Remarque : Les raisons de poursuivre des études n'ont été recueillies que dans le cadre des enquêtes réalisées six ans après l'obtention du diplôme.

Tableau 17 : Pourcentage de personnes diplômées en sciences infirmières résidant dans les Maritimes deux ans et six ans après l'obtention de leur diplôme, par région d'origine

	Promotion de 2012		Promotion de 2018	
	En 2014 (Ép = 173)	**En 2018** (Ép = 181)	**En 2020** (Ép = 202)	**En 2024** (Ép = 145)
Maritimes	(Ép = 151)	(Ép = 158)	(Ép = 179)	(Ép = 125)
	86 %	81 %	95 %	93 %
Extérieur des Maritimes	(Ép = 22)	(Ép = 23)	(Ép = 23)	(Ép = 20)
	*	*	*	*
Toutes les personnes diplômées	80 %	72 %	86 %	83 %

* Des données ont été supprimées en raison de la petite taille du sous-échantillon (n non pondéré < 50).

Tableau 18 : Raisons de rester dans la province d'obtention du diplôme six ans après l'obtention du diplôme[a] (promotion de 2018 seulement)

	Promotion de 2018 en 2024 (Ép = 110)
Pour être près de la famille et des amis	78 %
Obtention d'un emploi	52 %
Le ou la partenaire a obtenu un emploi	21 %
Coût de la vie (p. ex., abordabilité du logement)	12 %
Plus de possibilités d'emploi	5 %
Poursuite des études	4 %
Autre	14 %

[a] Parmi les personnes diplômées résidant dans la province d'obtention du diplôme six ans après l'obtention de leur diplôme.
Remarque : Cette question n'a été posée que dans l'enquête de 2024 menée auprès de la promotion de 2018. La somme des pourcentages est supérieure à 100 % parce que les répondants pouvaient choisir plusieurs options.

Sources des données :
Les enquêtes sur les résultats des diplômés et diplômées de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) menées en 2014 et 2018 auprès de la promotion de 2012, ainsi qu'en 2020 et 2024 auprès de la promotion de 2018.

Échantillon de recherche :
L'échantillon de recherche comprenait des titulaires d'un baccalauréat classé comme suit selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2021 :
- 51.3801 : Sciences infirmières/infirmier autorisé (I.A., A.Sc.Inf., B.S.Inf., B.Sc.Inf., M.S.Inf., M.Sc.Inf.)

L'échantillon comprenait des personnes diplômées des programmes de baccalauréat en sciences infirmières des universités suivantes :
- **Nouvelle-Écosse :** Cape Breton University, Dalhousie University et St. Francis Xavier University
- **Nouveau-Brunswick :** University of New Brunswick et Université de Moncton
- **Île-du-Prince-Édouard :** University of Prince Edward Island

Échantillon de l'enquête et taux de réponse

Enquête	Personnes diplômées	Questionnaires remplis Non pondéré (pondéré)	Taux de réponse	Marge d'erreur*
Promotion de 2012 en 2014	792	187 (175)	24 %	±6,3 pp
Promotion de 2012 en 2018	792	201 (181)	25 %	±6,0 pp
Promotion de 2018 en 2020	771	210 (208)	27 %	±5,8 pp
Promotion de 2018 en 2024	771	137 (145)	18 %	±7,6 pp

* Marge d'erreur à un niveau de confiance de 95 % (19 fois sur 20).

Toutes les statistiques sont fondées sur des données pondérées en fonction de l'université ayant décerné le diplôme et du genre de la personne. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages indiqués dans les tableaux pourrait ne pas totaliser 100 %. Les non-réponses aux questions ont été exclues des analyses correspondantes. Les estimations obtenues à partir de petits sous-échantillons (n non pondéré < 50) ne sont pas présentées en raison de leur fiabilité réduite, tandis que les cellules dont le nombre est peu élevé (n non pondéré < 5) ont été supprimées ou regroupées dans la catégorie « Autre » pour protéger la confidentialité des répondants. Les données codées selon les versions antérieures des classifications CPE, CNP et SCIAN ont été converties aux versions les plus récentes (CPE Canada 2021, CNP 2021 et SCIAN Canada 2022) afin de faciliter les comparaisons entre les enquêtes.

Remarque : Ép correspond au nombre pondéré de répondants ayant fourni des réponses valides à la question.